

*COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, tendant à augmenter le nombre des Adjointes aux Maires dans certains arrondissements de la ville de Paris. (N° 383, session 1882). — Nommée le 18 juillet 1882.*

MM.

1<sup>er</sup> BUREAU : LABORDÈRE.

2<sup>e</sup> — CORBON.

3<sup>e</sup> — DAUSSEL.

4<sup>e</sup> — DIETZ-MONNIN.

5<sup>e</sup> — DELACROIX.

6<sup>e</sup> — LAMORTE.

7<sup>e</sup> — DONNOT.

8<sup>e</sup> — GAZAGNE.

9<sup>e</sup> — PEYRAT.



Séance du 20 Juillet

La séance est ouverte à 1<sup>h</sup> sous la présidence de M. Corbon  
président d'âge.

Sont présents: M. M. Larnotte, Corbon, Dauttel et  
Labordère - M. Ditzy Monier s'excuse d'empêchement de rendre  
à la séance. M. Corbon est élu président - M. Labordère est  
élu secrétaire.

Tous les membres présents sont favorables au projet de  
loi - M. Corbon est nommé rapporteur.

~~Le projet de loi est adopté à l'unanimité.~~  
~~Il est renvoyé à la commission.~~

Le Secrétaire  
Labordère

Le Président  
A Corbon

Séance du 22 Juillet

La séance est ouverte à 1<sup>h</sup> sous la présidence  
de M. Corbon.

M. Corbon donne connaissance du rapport qui  
est approuvé à l'unanimité.

Le Secrétaire  
Labordère

Le Président  
A Corbon